



Interview de François Villeroy de Galhau, Gouverneur de la Banque de France

La Provence – 14 octobre 2016

LA PROVENCE : C'est important le terrain quand on est Gouverneur de la Banque de France?

François Villeroy de Galhau : Oui ! Je me suis d'ailleurs engagé à faire le tour des nouvelles régions dès ma première année dans mes fonctions. La Banque de France a des missions importantes au service des ménages et des entreprises. Je rencontre d'ailleurs aujourd'hui notre conseil consultatif composé d'entrepreneurs provençaux. C'est ce qui donne le pouls d'une région.

LA PROVENCE : La réorganisation de la Banque est achevée?

François Villeroy de Galhau : Elle se poursuit avec des regroupements de services dans les villes les plus importantes, qui permettent de traiter le plus efficacement les dossiers liés au surendettement et à la cotation des entreprises. C'est le cas à Marseille, Nice, Toulon et Avignon. Mais nous gardons une succursale active dans tous les départements.

LA PROVENCE : À quoi sert le correspondant TPE que vous venez de nommer ?

François Villeroy de Galhau : Il a pour rôle d'intervenir en amont des missions déjà accomplies par la Banque. Je vous rappelle que nous assurons la cotation des entreprises qui permet d'informer sur leur santé financière, et qu'il y a une médiation du crédit qui se développe et permet de trouver une solution dans 60 % des cas. Le correspondant TPE cible les entreprises de moins de 10 salariés ou de moins de 2 millions d'euros de chiffres d'affaires. Joignable via le [0800083208](tel:0800083208), il aide à cerner les besoins et orienter vers les bons interlocuteurs. Malgré des progrès encourageants, trop de petites entreprises ressentent encore une difficulté d'accès au crédit. Nous avons voulu agir.

LA PROVENCE : Comment évolue le surendettement des ménages?

François Villeroy de Galhau : En 2015 nous avons aidé 237 000 familles à sortir du surendettement, dont 19 000 en Paca. La bonne nouvelle est qu'il y a une tendance à la baisse du nombre de dossiers, moins 10 % en Paca. C'est notamment lié au meilleur encadrement du crédit renouvelable. La Banque de France a en outre proposé des simplifications très bienvenues de procédure. Par exemple l'obligation d'homologation par le juge en cas d'annulation de dette sera supprimée, grâce à une loi votée cette semaine.

LA PROVENCE : Vous allez aussi aider les ménages à mieux gérer leur budget. C'est cela?

François Villeroy de Galhau : C'est une nouvelle mission très motivante : la Banque de France devient opérateur de la stratégie nationale d'éducation financière des Français. Nous agissons avec les travailleurs sociaux auprès des familles fragiles mais avec d'autres nous nous adressons aussi aux publics scolaires et universitaires, ainsi qu'à tout un chacun. Le but est de donner les clés pour comprendre une économie qui devient de plus en plus complexe. Le site Citeco.fr et bientôt, en 2018, l'ouverture à Paris d'une Cité de l'économie et de la monnaie en font partie.

Propos recueillis par Jean-Luc Crozel